



**AU CONSEIL COMMUNAL  
DE ET A  
1659 ROUGEMONT**

Rougemont, le 02 septembre 2014  
N. réf : 100.101.01.01/JL/fa

**Préavis N° 08/2014**

<p style="text-align: center;"><b>DEMANDE DE CREDIT POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE HYDROGEOLOGIQUE ET GEOTECHNIQUE A LA PLACE DE LA GARE</b></p>
---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

**1. OBJET DU PRÉAVIS**

---

Le présent préavis a pour but de soumettre à votre Autorité une demande de crédit de CHF 50'000.- pour la réalisation d'une étude hydrogéologique et géotechnique.

**2. PROBLÉMATIQUE**

---

Notre Autorité souhaiterait, depuis plusieurs années, aménager le secteur de la Place de la Gare pour le rendre plus attractif. Pour ce faire, plusieurs aménagements pourraient être envisagés, tels que

- Création d'un parking souterrain
- Création d'un bâtiment d'habitation
- Création de commerces
- Etc.

Sise à proximité immédiate de la zone de protection des eaux des Fontaines, ce secteur est particulièrement sensible et il est indispensable d'avoir une excellente connaissance des sous-sols avant d'envisager un quelconque projet à cet endroit.

Pour ce faire, il est nécessaire de mener des investigations qui permettront de préciser la constitution du sous-sol et, de fait, les possibilités de construction sur ladite place.

**3. COÛTS ET PRESTATIONS**

---

Un bureau spécialisé a été contacté afin de proposer les démarches à entreprendre et de calculer les coûts y relatifs. Ledit bureau recommande d'exécuter 3 forages carottés, de 15 à 20 m de profondeur, équipés de

piézomètres (appareil servant à mesurer la pression d'un liquide) et de 3 ou 4 pénétromètres (appareil servant à mesurer la résistance des terrains traversés).

Les coûts peuvent être présentés comme suit :

Réalisation de l'étude hydrogéologique et géotechnique :	CHF 19'700.- HT
Exécution des forages :	<u>CHF 20'700.- HT</u>
Total	CHF 40'400.-
TVA 8%	<u>CHF 3'232.-</u>
<b>TOTAL TTC</b>	<b><u>CHF 43'632.-</u></b>

La Municipalité vous propose d'arrondir ce montant à CHF 50'000.00.

#### **4. CONCLUSIONS**

---

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité de Rougemont vous prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

*Le Conseil communal de Rougemont, dans sa séance du 07 octobre 2014*

- Vu** le préavis N° 08/2014
- Oùï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet
- Attendu** que cet objet a été porté à l'ordre du jour

#### **DECIDE**

- **d'autoriser** la Municipalité à entamer les études hydrogéologiques et géotechniques sur la place de la Gare.
- **d'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 50'000.-
- **de financer** ce montant par un dépassement de budget sur le compte 4110.3185 « Service technique – Etudes + Expertises + Inventaire »

Ainsi délibéré en séance de Municipalité, le 1<sup>er</sup> septembre 2014 pour être soumis au Conseil communal de Rougemont, le 07 octobre 2014.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

#### **AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

Le vice Syndic : Le Secrétaire :

Pierre Alexandre Vershin Janick Lenoir



Délégué municipal :

- M. Frédéric Blum, municipal